

Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SECONDAIRE

Période : Année scolaire 2006-2007

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- A Monsieur le Président du Conseil de l'éducation aux médias.

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Nombre de pages :

Mots-clés : Opération « Ouvrir mon quotidien » – Médias – Presse – Citoyenneté

Madame, Monsieur,

Nombreux parmi vous ont sans doute déjà entendu parler de l'opération d'éducation aux médias « Ouvrir mon quotidien » qui se déroule dans les classes de sixième primaire de l'ensemble des établissements scolaires, d'enseignement ordinaire ou spécialisé, de la Communauté française.

Les écoles fondamentales sont de plus en plus nombreuses à participer à cette opération.

Forts des résultats positifs rencontrés dans le fondamental et des nombreuses demandes allant dans ce sens, le Conseil de l'Education aux médias (CEM), les Journaux francophones belges (JFB), l'Association des Journalistes professionnels (AJP) et moi-même avons estimé qu'il était essentiel de pouvoir étendre cette opération d'éducation à la lecture et à la compréhension, à l'analyse critique de l'information et, plus largement, à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable **à l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire**. L'objectif de démocratisation de l'information est réel dans une société où elle est érigée au titre de valeur à part entière.

Les élèves pourront donc, dès cette année, poursuivre durant tout l'enseignement secondaire cette opération entamée dans l'enseignement primaire.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Les objectifs d'une telle opération sont évidemment multiples mais il importe d'en mettre plus particulièrement deux en exergue.

Le premier objectif s'inscrit dans la perspective d'une **éducation à la citoyenneté active et du développement de l'esprit critique** des élèves. Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir sur le monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. Cela permet également de comparer de manière précise les informations proposées, la façon de les traiter et de les représenter. Il s'agit là assurément d'une facette importante de l'éducation aux médias, elle-même composante indispensable d'une éducation citoyenne globale.

Le deuxième objectif rencontre la nécessité d'accorder **la priorité aux apprentissages de base**, source des apprentissages ultérieurs, et tout particulièrement à la lecture, à la compréhension et à l'analyse de textes. Les journaux proposent des écrits diversifiés autant dans la variété des sujets traités que dans la façon de les aborder. Ils constituent donc autant de supports à partir desquels les compétences relatives à la lecture et à la compréhension pourront être développées.

COMMENT SE DEROULERA L'OPERATION CETTE ANNEE ?

Tous les établissements d'enseignement secondaire de tous les réseaux, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, recevront gratuitement durant deux semaines entières, **du lundi 11 au samedi 23 septembre 2006**, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone, éditions du weekend comprises.

Cette distribution préalable de l'ensemble des titres permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone. Enseignants et élèves pourront découvrir les différents titres et les comparer.

A l'issue de ces deux semaines, chaque établissement scolaire désirant participer à l'opération pourra s'abonner gratuitement à l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone et cela pendant toute l'année scolaire (excepté les vacances scolaires et les périodes d'examens).

Il recevra un nombre de quotidiens proportionnels au nombre d'élèves dans son établissement :

- en dessous de 500 élèves → Un exemplaire de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (6 titres tous les jours)¹ .
- entre 500 et 1.000 élèves → Deux exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (12 titres tous les jours).
- plus de 1.000 élèves → Trois exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (18 titres tous les jours).

Les inscriptions se font soit par courrier via le bon d'inscription joint en annexe à la présente circulaire, soit via le site Internet des Journaux francophones belges (www.jfb.be/omq).

Il n'est pas possible d'inscrire un établissement scolaire par téléphone. Toutefois, s'il advenait qu'un établissement scolaire ne reçoive pas de journaux du lundi 11 septembre au samedi 23 septembre, la direction ou un représentant de celle-ci est invité à prendre contact avec les Journaux Francophones Belges (02/558.97.80) afin de vérifier les coordonnées de l'établissement.

LA PERSONNE-RELAIS

La personne-relais constitue le pivot tant au niveau pédagogique que logistique de cette opération d'éducation à la presse. Voici pourquoi l'identification d'une (et idéalement deux) personne(s) relais au sein de l'établissement scolaire s'avère important pour la participation à l'opération.

¹ Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, un des titres du groupe Sud Presse, un des titres du groupe des Editions de l'Avenir et L'Echo.

Son rôle se comprendra en termes de coordination et de diffusion de l'information vers ses collègues, ainsi que de gestion des ressources pédagogiques mises à disposition par les organismes participants à l'opération.

1) Coordination.

La personne-relais, avec ses collègues, programme les modalités de distribution quotidienne des journaux et la venue de journalistes dans les classes. Elle recueille les projets d'activités menés en matière d'éducation à la presse par ses collègues.

2) Diffusion de l'information

La personne-relais veille à faire circuler l'information portant sur l'opération vers ses collègues et la Direction. Elle attire également l'attention de tous sur les programmes de formation continuée de l'IFC et du réseau. Elle s'institue ainsi comme l'interface privilégiée entre l'école et les initiatives d'éducation aux médias.

3) Gestion et animation

La personne-relais veille à ce que l'espace-presse (tel qu'il sera présenté plus bas) soit régulièrement approvisionné.

Son outil privilégié sera **le Vade Mecum** (transmis ultérieurement) comprenant les informations destinées à l'aider dans ses missions : des conseils et recommandations pratiques, les références des partenaires de l'opération, des renseignements portant sur les formations disponibles, la présentation de quelques projets déjà réalisés ainsi qu'une bibliographie.

L'ESPACE PRESSE

La démarche d'éducation à la presse repose prioritairement sur un accès le plus large possible des élèves aux journaux tant dans une perspective pédagogique en classe qu'individuellement pendant les temps libres.

Dans cette perspective, l'organisation d'un « espace presse » constitue une condition nécessaire à la mise en place de l'opération. Sa matérialisation dépend évidemment de la configuration de l'établissement scolaire (bibliothèque, médiathèque, salle d'étude, classe réservée à cet effet, « kiosque à journaux » ...). Par l'élaboration d'un « espace presse », l'établissement scolaire s'engage donc à permettre l'utilisation libre des quotidiens par les élèves lorsque ceux-ci ne sont pas ou plus utilisés par les enseignants dans le cadre du cours.

Il n'est donc admissible que les journaux demeurent uniquement au sein des locaux réservés aux enseignants durant l'année.

DES OUTILS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Une fois l'inscription enregistrée, chaque établissement recevra :

- 1) **Un « journal de bord » pour chaque élève et chaque enseignant** réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges en collaboration avec le Conseil de l'Éducation aux Médias et avec le soutien de la Communauté française. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'opération.
- 2) **Un dossier pédagogique pour chaque enseignant** également réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges dans le cadre de l'opération.
- 3) **Un dossier sur « L'éducation à la citoyenneté par l'analyse de la presse quotidienne » (destiné aux enseignants).**

UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DES FORMATIONS

Les trois Centres de ressources en éducation aux médias assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école. L'IFC propose également dès cette année scolaire des formations concernant la presse à l'école (voir pour ce faire le site de l'IFC, dans la rubrique « éducation aux médias » à l'adresse <http://www.ifc.cfwb.be>) :

Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée de la Communauté française – La Neuville, 1 à 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.60 Fax : 085.27.13.99 – Courriel : direction@lecaf.be - Site internet : www.lecaf.be
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Jean-Luc Sorée

Le Centre Audiovisuel Liège asbl – rue Beeckman, 51 à 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : cav.liege@sec.cfwb.be - Site internet : <http://www.cavliege.be>
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Eric Loyens

Média Animation asbl – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Bruxelles – Tél : 02/242.57.93 Fax : 02/245.82.80 Courriel : m.berhin@media-animation.be - Site Internet : <http://www.media-animation.be>
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Michel Berhin

LE SITE INTERNET ET LA LETTRE D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Le site Internet de l'opération est actuellement accessible aux enseignants à l'adresse <http://www.ouvrimonquotidien.be>. Il contient déjà un ensemble d'outils transversaux.

Dès janvier 2007, le site sera entièrement renouvelé et offrira un ensemble de ressources pédagogiques pour l'enseignement secondaire.

Ce site a été élaboré et est géré par les trois Centres de ressources en éducation aux Médias, sous la coordination du Conseil de l'éducation aux médias. Il est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et propose un ensemble de ressources pédagogiques, fiches pédagogiques, exemples d'activités, base de données en ligne.

Il permet également de s'abonner à une lettre d'information électronique qui contient les informations et nouveautés liées à l'opération.

L'OPERATION JOURNALISTES EN CLASSES

Cette année encore, les classes qui le souhaitent pourront **faire appel en cours d'année à l'intervention de journalistes professionnels** qui viendront témoigner de leur expérience, expliquer aux élèves comment se traite l'information par les différents médias et sensibiliser ceux-ci à la presse et à l'éducation aux médias en général.

Ces journalistes, plus de 180 au total, sont mis en contact avec les classes de l'enseignement secondaire via l'Association des Journalistes Professionnels.

Le choix de ces journalistes se fait en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers). Il est en effet apparu préférable de s'adapter aux demandes émanant des enseignants. Celles-ci peuvent porter, entre autres exemples, sur une initiation au monde des médias, sur l'approche du métier de journaliste ou d'une de ses facettes, sur l'approfondissement d'un sujet d'actualité ou encore sur l'aide à la réalisation d'un média scolaire.

Association des Journalistes professionnels (AJP) – M. Philippe COULEE – Résidence Palace Bloc C, Local 2243 (2ème étage), Rue de la Loi, 155 à 1040 Bruxelles – Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00) – Fax : 02 235 22 72 – Courriel : jec@ajp.be – Site : <http://www.jec.be>

Des supports pédagogiques sont également prévus.

- Un dossier de présentation du métier de journaliste sera remis à chaque enseignant avant l'intervention du journaliste.
- Un documentaire sur les métiers du journalisme accompagnera tous les journalistes qui interviendront dans les classes : cette introduction générale sur DVD pourra être exploitée par toutes les équipes pédagogiques.

Un formulaire d'inscription à cette opération figure en annexe à la présente circulaire. De même, plus d'informations peuvent être obtenues sur le site Internet de l'opération (www.jec.be), qui présente ses modalités pratiques, permet de formuler « en ligne » une demande d'intervention et renseigne par ailleurs une série de liens utiles, de références et de ressources concernant l'éducation aux et par les médias

N'hésitez pas à contacter les différents organismes participants pour toute question concernant l'opération.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration active au succès de cette nouvelle et ambitieuse opération et je souhaite à toutes et à tous un bon et fructueux travail.

Marie ARENA

Ministre-Présidente de la Communauté française,
en charge de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale



Ne rien écrire

Journalistes en Classe

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - MERCI DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES – UN FORMULAIRE PAR ENSEIGNANT

Nom et prénom de l'enseignant(e) : **Classe :**

Etablissement scolaire :

Adresse école : n°

Code postal : Localité :

Communauté française - Libre confessionnel - Libre non confessionnel - Officiel Subventionné

Adresse privée : **n°**

Code postal : **Localité :** **e-mail :**

Tél. école : **Tél. privé (GSM si possible) :**

Thèmes à aborder :
.....

Profil de journaliste souhaité (média ou spécialisation particuliers) :
.....

Attentes particulières :
.....

Nombre d'élèves et de classes (max. 2 par jour) :

Jours et heures de préférence :
.....

Signature de l'enseignant

Signature de la Direction et/ou cachet de l'école

A renvoyer dûment complété par poste, fax, courriel à :
Association des Journalistes professionnels asbl •
Philippe Coulée • Résidence Palace • Bloc C • Local 2243 (2^{ème} étage)
Rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles
Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00)
Fax : 02 235 22 72 • Courriel : jec@ajp.be

Ne rien écrire

Sur base de ce formulaire, l'AJP contactera l'enseignant pour préciser ses souhaits.

Cette action est soutenue par la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique



Inscription possible sur www.jfb.be/omq

**Bon de commande des journaux
pour l'enseignement secondaire.**

(MERCI DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES)

ETABLISSEMENT

Etablissement scolaire :

Matricule de l'établissement :

Nom de l'implantation :

Réseau : Communauté française Libre Officiel Subventionné

Rue (implantation) : N° Code postal :

Localité : Tél. :

DIRECTION

Nom :

Prénom :

e-mail :

PERSONNE(S) RELAIS

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

e-mail :

e-mail :

Signature de la direction

Signature de la (des) personne(s) relais

A renvoyer aux Journaux Francophones Belges, - Boulevard Paepsem 22 Bte 7- 1070 Bruxelles –
Tél. : 02.558.97.80

Cette action est soutenue par la Communauté française de Belgique.

